

# LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

---

Juin 2023



## Communiqué de presse

Paris-Lille, le 20 septembre 2023

# **SUCCES DE LA COLLECTE DU FCPR PME ET TERRITOIRE 1<sup>er</sup> FONDS A DESTINATION DES SOCIETAIRES DEDIE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DES HAUTS DE FRANCE**

**Le Crédit Agricole Nord de France et Turenne Groupe annoncent le succès de la collecte du FCPR PME et Territoire. Lancé en mars dernier, le 1<sup>er</sup> fonds à destination des sociétaires de la Caisse régionale et dédié au développement des entreprises régionales a atteint son objectif de 20 M€ en moins de 6 mois.**

### **Un succès de collecte, une performance inédite**

L'objectif initial de lancement du FCPR PME et Territoire est atteint et démontre l'intérêt des clients de la Caisse régionale pour le développement économique régional. Preuve de la démocratisation du private equity, plus de 1600 clients sociétaires du Crédit Agricole Nord de France ont investi dans un ticket compris entre 2500 € et jusqu'à 100 000 € dans un délai de 5 mois. Il s'agit d'une performance de collecte inédite pour ce véhicule diversifié et d'une première pour les clients sociétaires : en mettant leur épargne au service de la croissance des entreprises, il leur permet de participer activement au dynamisme et à la croissance de leur territoire.

### **Donner du sens à l'épargne**

Distribué par la banque privée et les marchés particuliers, professionnels & agriculteurs de la banque, les équipes ont bénéficié de la confiance des clients, rassurés par une collaboration entre le Groupe Turenne (allié à la Caisse régionale via Nord Capital Partenaires) et le Crédit Agricole Nord de France depuis plus de 10 ans.

*« Proposer une solution en private equity attractive et accessible à nos clients sociétaires, c'est leur permettre de donner du sens à leur épargne et de contribuer directement au développement des PME et ETI de leur région pour répondre à leurs besoins de transformation et assurer leur avenir », déclare Laurent Martin, Directeur général du Crédit Agricole Nord de France.*

*« Nous sommes fiers de participer à la démocratisation de notre classe d'actifs et de contribuer au développement des entreprises du territoire », ajoute Christophe Deldycke, Président du Directoire de Turenne Capital.*

## Un outil innovant

Lancé en partenariat avec Turenne Groupe, *PME et Territoire* est le 1<sup>er</sup> fonds commun de placement à risque (FCPR) dédié au développement des entreprises régionales à destination des clients sociétaires de la Caisse régionale.

*PME et Territoire* investit avec Nord Capital Investissement, filiale du Crédit Agricole Nord de France, dans une sélection de PME et ETI non cotées principalement situées dans les Hauts-de-France. Les sociétaires participent ainsi au développement et à la croissance de leur région tout en diversifiant leur portefeuille.

Ce placement propose également une fiscalité avantageuse en contrepartie de la prise de risque et du blocage sur 8 ans : 100 % d'exonération d'impôt sur le revenu sur les plus-values réalisées distribuées (hors prélèvements sociaux).

## Contacts presse :

Catherine Filonczuk, Crédit Agricole Nord de France, 03 20 63 72 68  
Nizar Berrada, Taddeo, 06 38 31 90 50

### **A propos du Crédit Agricole Nord de France**

Acteur bancaire régional de premier plan dans le Nord et le Pas-de-Calais, le Crédit Agricole Nord de France accompagne au quotidien 1,1 million de clients dans tous les métiers de la banque de proximité : l'épargne, le financement, l'assurance et l'immobilier. Aux côtés des particuliers, agriculteurs, entreprises, professionnels, artisans, et des collectivités territoriales, le Crédit Agricole Nord de France joue un rôle phare dans l'économie régionale. Avec sa filiale Nord Capital Investissement et son partenaire Turenne Capital, la Caisse régionale accompagne le développement des PME et ETI de son territoire.

**[credit-agricole.fr](http://credit-agricole.fr)**

### **A propos de Turenne Capital :**

**Turenne Groupe**, l'un des leaders du capital investissement en France, accompagne depuis plus de 23 ans des entrepreneurs dans leurs projets d'innovation, de développement et de transmission de leur société. Acteur indépendant détenu par ses équipes, Turenne Groupe gère près de **1,6 Milliard d'euros**. Ses équipes, composées de 75 professionnels, dont 60 investisseurs, implantées à Paris, Lille (Nord Capital Partenaires), Lyon, Marseille, Bordeaux et Nice, accompagnent 210 entreprises principalement dans les régions, notamment dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie, du digital, des services environnementaux, de la transition énergétique et des startups technologiques.

**[turennecapital.com](http://turennecapital.com)**

## FIP CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Forme juridique                       | FIP IR  |
| Code ISIN                             | Part A - FR0013275195   |
| Région d'investissement               | Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes |
| Valeur d'origine de la part (nominal) | 100 €   |
| Statut                                | Investi   |

### LE MOT DU GÉRANT

Le FIP Croissance & Environnement a constitué son portefeuille de jeunes PME implantées dans les régions Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre Val-de-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le fonds a terminé sa période d'investissement depuis juillet 2021 et a investi dans 30 sociétés pour un montant total de 7,27 M€.

La valeur de la part du fonds progresse de 88,34 € à 96,10 € sur le semestre, elle reste en recul de -3,90% depuis sa création en novembre 2017, principalement en raison de la comptabilisation de frais relatifs au fonctionnement du fonds et de la défaillance d'une participation.

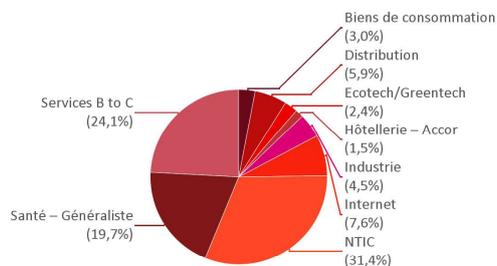
### DONNÉES AU 30/06/2023

|  |         |
|--|---------|
| Valeur liquidative au 30/06/2023                       | 96,10 € |
| Performance depuis l'origine                           | -3,90%  |
| Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus | +17,20% |

### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



| FONDS                      | ANNEE de création | GRANDEUR constatée | SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE  |          |          |          |          |          |          |          |          |
|----------------------------|-------------------|--------------------|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
|                            |                   |                    | et des distributions, d'une part en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) cumulés réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée) |          |          |          |          |          |          |          |          |
|                            |                   |                    | 31/12/14  | 31/12/15 | 31/12/16 | 31/12/17 | 31/12/18 | 31/12/19 | 31/12/20 | 31/12/21 | 31/12/22 |
| Croissance & Environnement | 2017              | VL + distributions | NA  | NA       | NA       | NA       | 91,27    | 94,27    | 90,13    | 99,68    | 88,34    |
|                            |                   | Montant des frais  | NA  | NA       | NA       | NA       | 3,33     | 6,73     | 10,14    | 13,56    | 16,99    |
|                            |                   |                    | 30/09/14  | 30/09/15 | 30/09/16 | 30/09/17 | 30/09/18 | 30/09/19 | 30/09/20 | 30/09/21 | 30/09/22 |
| Nord Cap 4                 | 2013              | VL + distributions | 97,24   | 92,69    | 103,33   | 109,94   | 110,06   | 93,04    | 97,5     | 97,77    | 97,77    |
|                            |                   | Montant des frais  | 3,27  | 6,57     | 9,97     | 13,47    | 16,81    | 16,87    | 20,12    | 20,95    | 21,78    |
| Nord Cap V                 | 2014              | VL + distributions | NA  | 96,43    | 100,56   | 109,83   | 108,90   | 111,08   | 119,69   | 134,86   | 134,86   |
|                            |                   | Montant des frais  | NA  | 3,21     | 6,61     | 9,98     | 13,41    | 16,84    | 20,28    | 23,72    | 27,17    |
| Nord Cap VI                | 2015              | VL + distributions | NA  | NA       | 97,78    | 101,68   | 107,22   | 136,74   | 139,08   | 151,81   | 151,81   |
|                            |                   | Montant des frais  | NA  | NA       | 3,27     | 6,73     | 10,13    | 13,55    | 16,96    | 20,38    | 23,80    |
| Nord Cap VII               | 2016              | VL + distributions | NA  | NA       | 98,38    | 97,71    | 95,82    | 103,13   | 110,58   | 112,27   | 112,27   |
|                            |                   | Montant des frais  | NA  | NA       | 1,07     | 3,71     | 7,11     | 10,52    | 13,94    | 17,37    | 20,79    |

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

a. La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

b. La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds.

**Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.**

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.**